



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2025-41

Séance du 10 avril 2025 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le trois avril, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

**Nombre de Membres**

Afférents au CC : 36

En exercice : 27

Ayant pris part à la délibération : 31

**Présents :** Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Eric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

**Excusés donnant procuration :** Madame Christiane ENJALBERT donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Pascal THIERY donnant procuration à Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

**Excusés :** Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Frédéric GAU, Madame Virginie BOU.

**Secrétaire de Séance :** Madame Véronique LACROIX.

**Objet de la délibération : Budget Annexe EAU : Modification tarifs 2025**

Monsieur le Président propose à l'assemblée, au vu de la situation financière du Budget Annexe Eau, de modifier les tarifs 2025 du Service de l'Eau votés le 17 décembre 2024 (délibération n° 2024-106) comme suit :

		TARIF 2025 HT*
<b>ARIFAT</b>		
Part fixe	Abonnement	
	- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	108,54 €
	- compteur (diamètres 25 - 30 et 40 mm)	178,54 €
	- compteur (diamètre + de 40 mm)	262,54 €
Part proportionnelle	/ m <sup>3</sup>	
	de 0 à 150 m <sup>3</sup> + de 150 m <sup>3</sup>	1,7338 € 0,8669 €
<b>MONTREDON LABESSONNIÉ</b>		
Part fixe	Abonnement	
	- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	108,54 €
	- compteur (diamètres 25 - 30 et 40 mm)	178,54 €
	- compteur (diamètre + de 40 mm)	262,54 €
Part proportionnelle	/ m <sup>3</sup>	1,7338 €

l'abonnement sera dû par la personne occupant le logement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours et sera proratisé pour les nouveaux abonnés arrivant en cours d'année.

\* TVA à 5,5 %

Les autres tarifs (forfait branchement et travaux en régie) restent inchangés.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 081-200034049-20250410-2025\_41-DE

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité (*une voix contre, une abstention*) décide d'arrêter les tarifs 2025 du Service de l'Eau susvisés

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



**Communauté  
de Communes  
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX

